

Population active

Dernière mise à jour : 08 décembre 2025



Les données utilisées pour élaborer cette fiche sont les dernières données à notre disposition et concernent l'année 2023. Dès la réception des données actualisées, nous mettrons à jour le contenu de cette fiche.

En résumé : En 2023, la Wallonie compte 21 217 travailleurs réguliers dans les secteurs agricole et horticole, et 5 421 travailleurs occasionnels. Bien que la main-d'œuvre agricole totale ait diminué de 3 % depuis 2010, cette tendance ralentit. Les exploitations wallonnes emploient en moyenne 2,2 personnes, dont 0,4 occasionnel. Les exploitations professionnelles concentrent 18 524 réguliers et 5 018 saisonniers, avec des besoins variables selon les productions : l'élevage bovin mobilise 40 % des actifs, les grandes cultures 31 %, et l'horticulture, bien que marginale en nombre d'exploitations, emploie 12 % de la main-d'œuvre totale et 43 % des saisonniers. La productivité du travail progresse toujours grâce aux innovations techniques et à la mécanisation.

Emploi

-

Main-d'oeuvre

-

Régulière

-

Occasionnelle

Au sein des exploitations

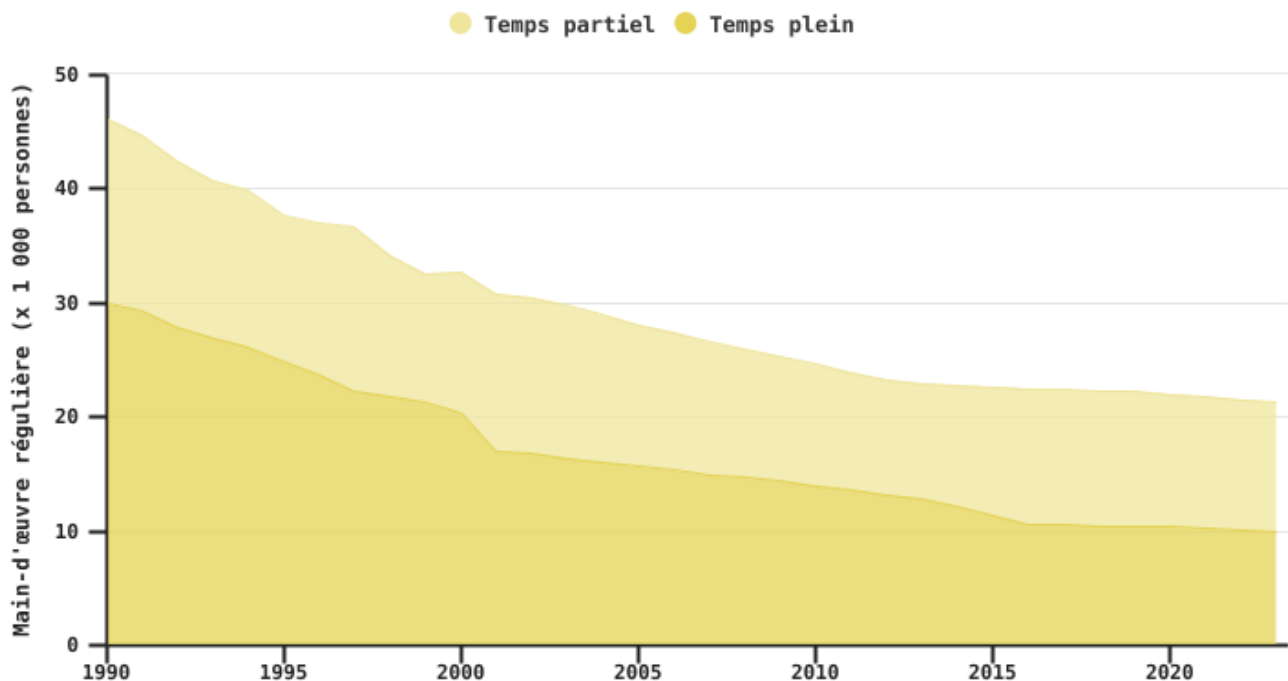
- Actifs

En 2023, la Wallonie compte **21 217 travailleurs réguliers** dans les secteurs de l'agriculture et de l'horticulture, dont près de la moitié (47 %) sont à temps plein. À ce chiffre s'ajoutent **5 421 travailleurs occasionnels**.

Le rapport entre le nombre d'actifs réguliers et le nombre d'actifs total varie sensiblement selon la région ; s'il est de 58 % pour la Belgique, ce rapport est de 80 % en Wallonie et tombe à 51 % en **Flandre**. En effet, cette dernière **emploie nettement plus de travailleurs occasionnels** (89 % des travailleurs occasionnels belges) notamment dans les secteurs horticole ou avicole.

Depuis 2010, le nombre de personnes exerçant une activité agricole régulière en Wallonie a **diminué 13 %**. Cette baisse, amorcée il y a plusieurs décennies, s'inscrit dans une tendance de long terme marquée par une réduction progressive de la main-d'œuvre agricole. Cependant, ces dernières années, la tendance baissière est ralentie.

Evolution de la main-d'œuvre régulière

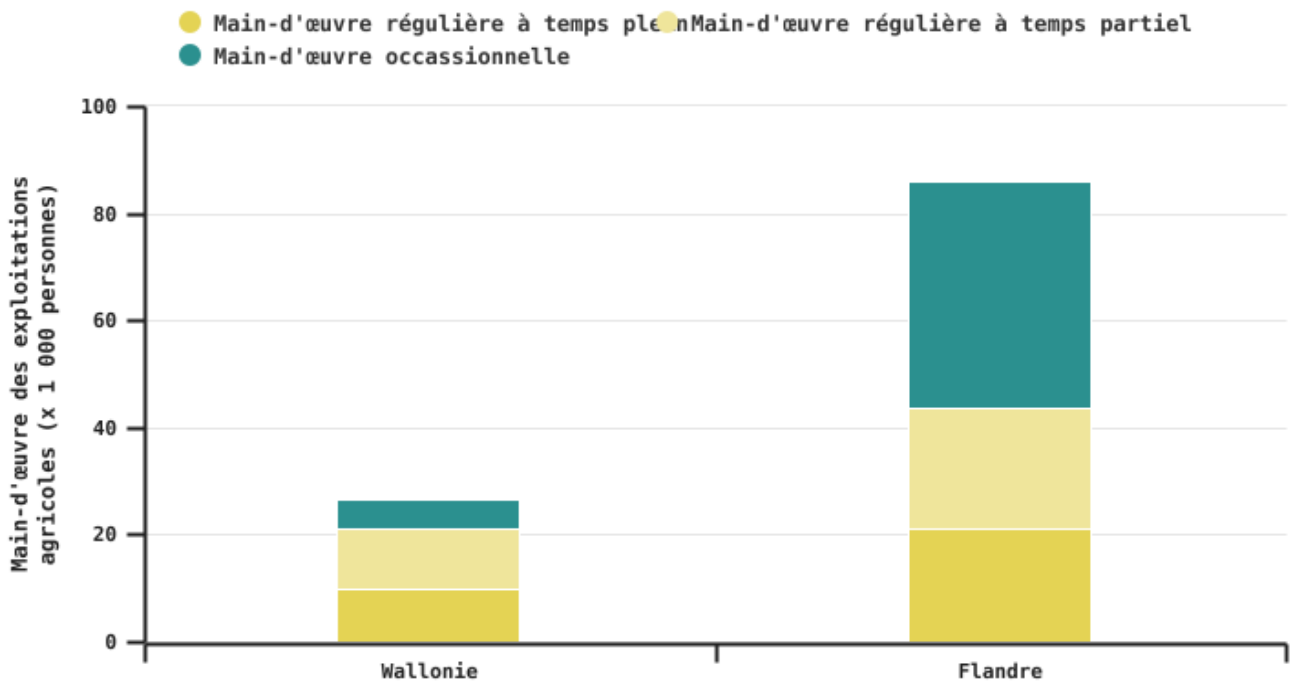


Diminution de la main-d'œuvre agricole : Les avancées dans des domaines tels que l'usage des engrais, la sélection de variétés à haut rendement, la mécanisation, l'amélioration des techniques agricoles et l'encadrement des producteurs ont permis d'accroître la productivité du travail. Cela s'est traduit par une augmentation de la taille moyenne des exploitations et une réduction du besoin en main-d'œuvre. D'autres facteurs contribuent à cette diminution : les horaires contraignants, l'externalisation croissante des tâches à des entrepreneurs agricoles, le capital élevé nécessaire à la reprise d'une exploitation, ainsi que le manque d'attractivité du métier, souvent perçu comme isolé et exigeant. À cela s'ajoutent des risques externes (aléas climatiques, épizooties, volatilité des marchés) et internes (accidents du travail), qui freinent la transmission des exploitations et participent à l'érosion du nombre d'agriculteurs depuis plusieurs années.

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Répartition de la main-d'œuvre totale en Belgique en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

- Agriculteurs au sein des actifs wallons

En Wallonie, la population active regroupe les personnes âgées de 15 à 64 ans, à l'exception des étudiants. En 2023, près de 1,53 million de Wallons étaient actifs sur le marché de l'emploi.

Parmi eux, les travailleurs agricoles représentaient **2 % de la population active**. Ce taux varie selon les provinces : proportionnellement à l'ensemble des activités économiques, c'est dans la province de Luxembourg que l'on retrouve la plus forte concentration d'actifs dans le secteur agricole.

- Actif moyen

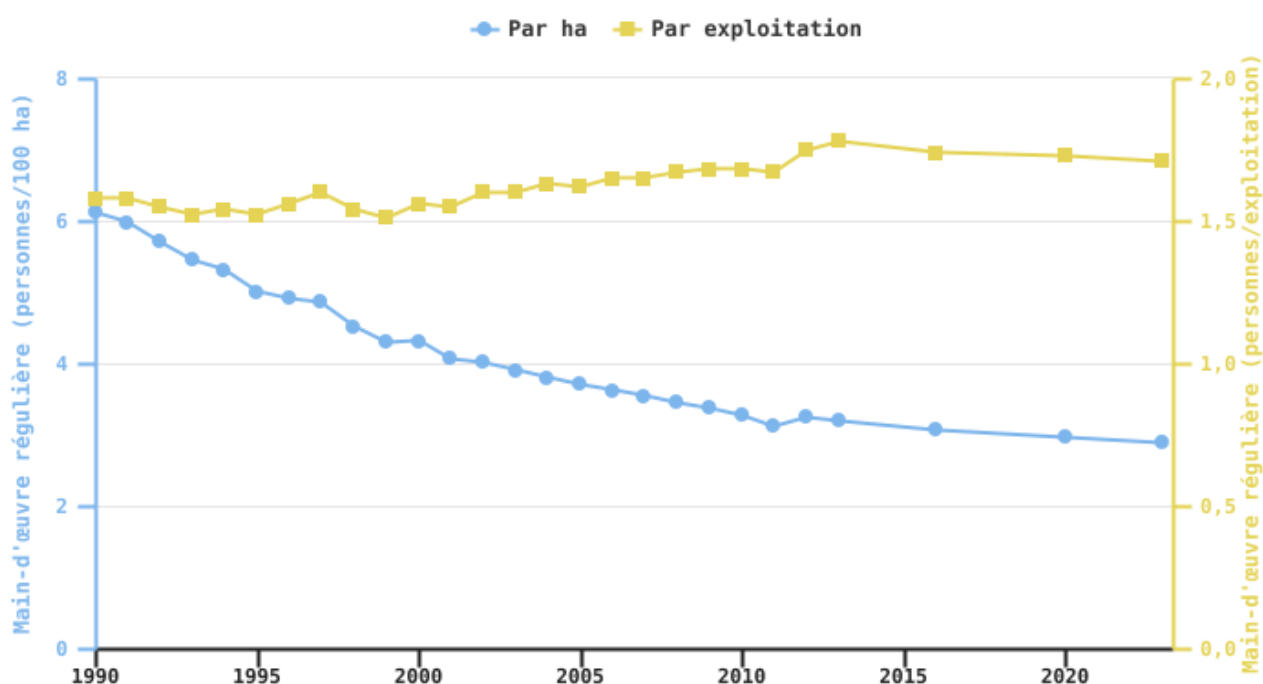
En 2023, chaque exploitation **wallonne** comptait en moyenne **2,2 personnes** dont 0,44 travailleur occasionnel. Seules 7 % des exploitations font appel à ce type de main-d'œuvre avec en moyenne 6,6 travailleurs occasionnels. En Flandre, les exploitations mobilisent en moyenne **4 personnes**, dont la moitié sont des travailleurs occasionnels. Dans cette région, 11 % des exploitations ont recours à de la main-d'œuvre occasionnelle, avec en moyenne 17,4 personnes. Cette différence illustre des dynamiques agricoles distinctes entre les deux régions.

Depuis 2010, le nombre moyen de travailleurs réguliers par exploitation a légèrement augmenté (+2 %), tandis que la [superficie moyenne a progressé](#) plus rapidement (+ 16 %). L'amélioration technologique et les autres innovations permettent toujours de gagner en efficacité du travail.

Depuis 2010, **le nombre de travailleurs nécessaires pour gérer 100 hectares a été diminué de 12 %**.

En moyenne, les exploitations de moins de 25 hectares disposent de 1,8 personne, dont 0,4 travailleur occasionnel, tandis que celles de plus de 100 hectares mobilisent 2,8 personnes, dont 0,7 occasionnel. Rapporté à la surface cultivée, les petites structures nécessitent proportionnellement plus de main-d'œuvre, avec 0,16 personne par hectare. Ce ratio diminue à mesure que la taille augmente, pour atteindre seulement 0,02 personne par hectare au-delà de 100 hectares.

Evolution de la main-d'œuvre régulière moyenne

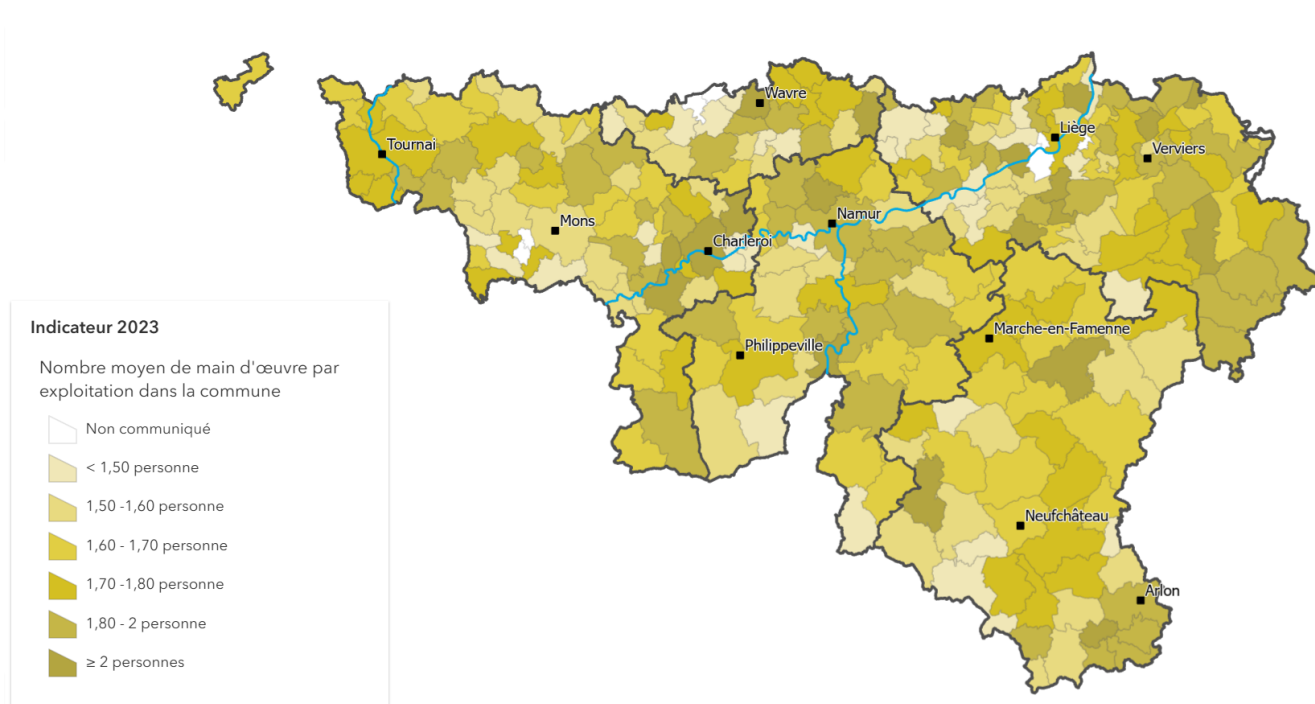


L'agriculture est le secteur où la productivité du travail a le plus progressé, notamment grâce à la mécanisation, aux innovations techniques et au recours croissant à des entreprises extérieures. Ces évolutions ont réduit les besoins internes en main-d'œuvre. En trois décennies, le nombre de travailleurs nécessaires pour gérer 100 hectares a été divisé par deux.

EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Nombre moyen d'actifs réguliers par exploitation dans les communes wallonnes en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

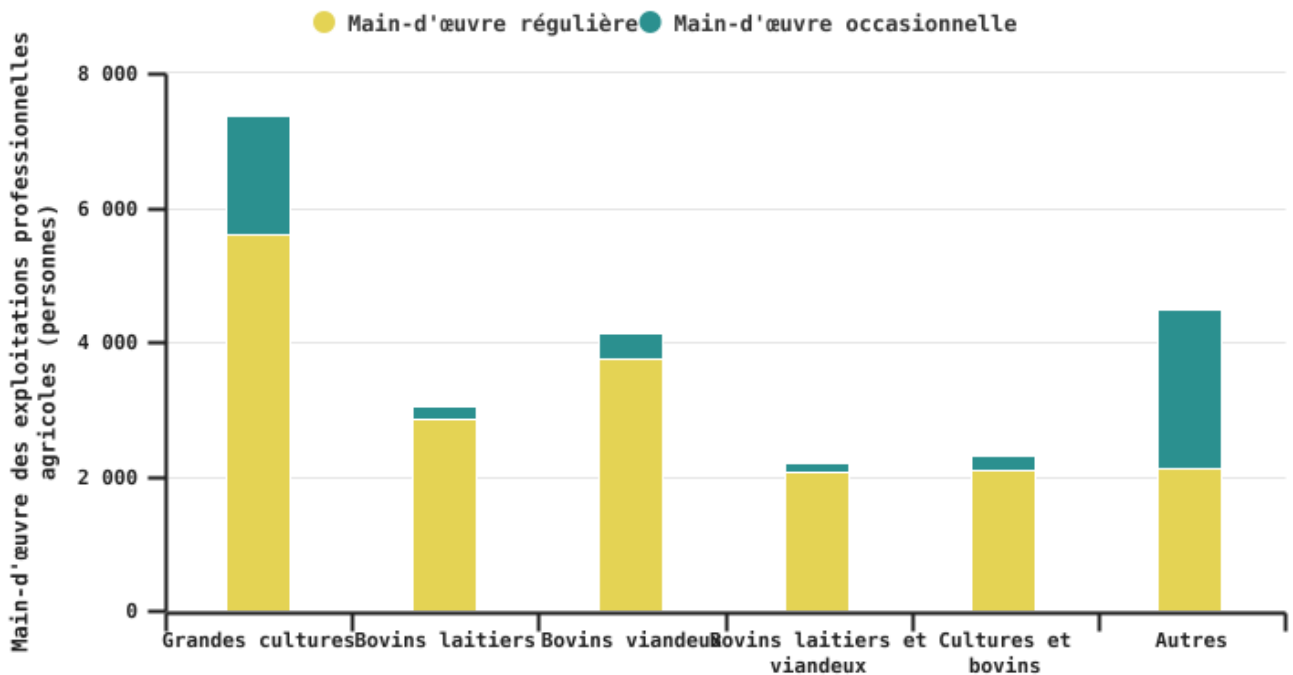
Au sein des OTE

- Actifs

En 2023, les exploitations professionnelles comptent 18 524 travailleurs réguliers, auxquels s'ajoutent 5 018 saisonniers. La répartition par type de production met en lumière certaines spécificités :

- les exploitations spécialisées en **élevage** (bovins laitiers, bovins viandeux, ou celles combinant bovins laitiers et viandeux) concentrent à elles seules **40 % des travailleurs agricoles réguliers** ;
- celles orientées vers **les grandes cultures** mobilisent **31 % des travailleurs agricoles réguliers** et **24 % des travailleurs occasionnels** ;
- bien que ne représentant que **2 % des exploitations wallonnes**, **l'horticulture** occupe une place importante dans l'emploi agricole : elle emploie **12 % de population active agricole totale**, principalement en raison de son recours intensif à la main-d'œuvre saisonnière, absorbant à elle seule **43 % des travailleurs occasionnels** du secteur.

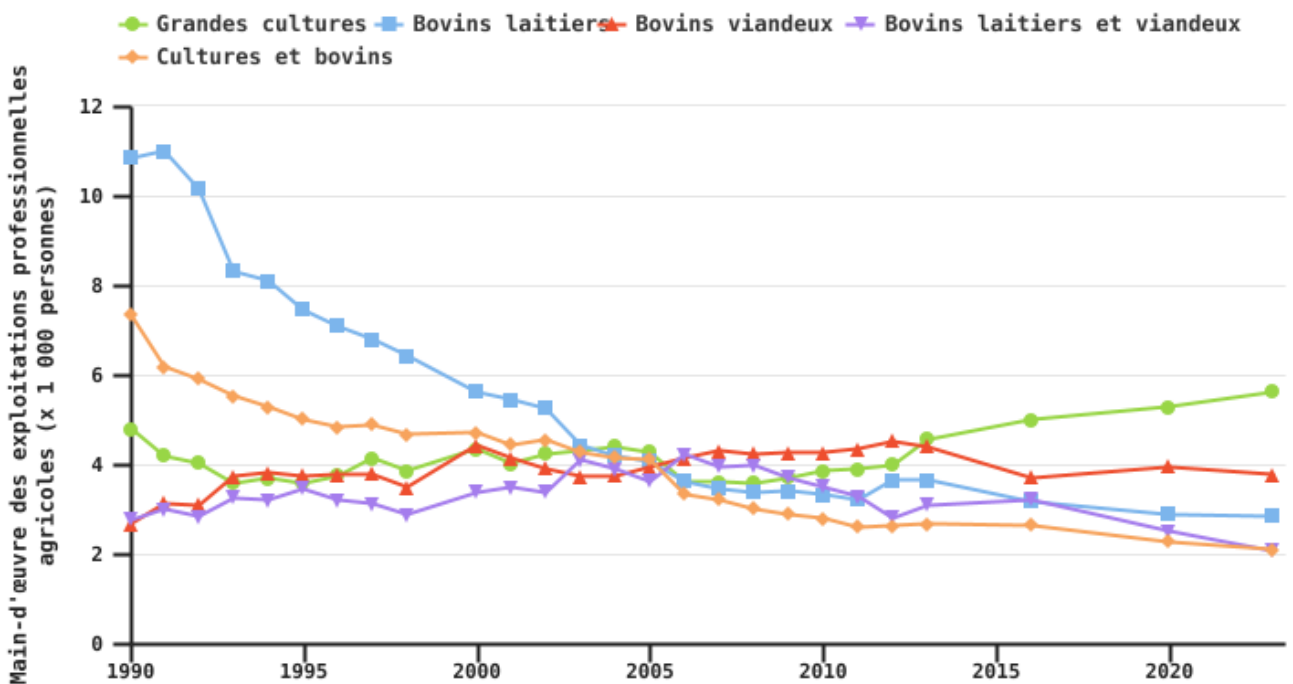
Répartition de la main-d'œuvre totale des exploitations professionnelles selon l'OTE en 2023



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Evolution de la main-d'œuvre régulière des exploitations professionnelles selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

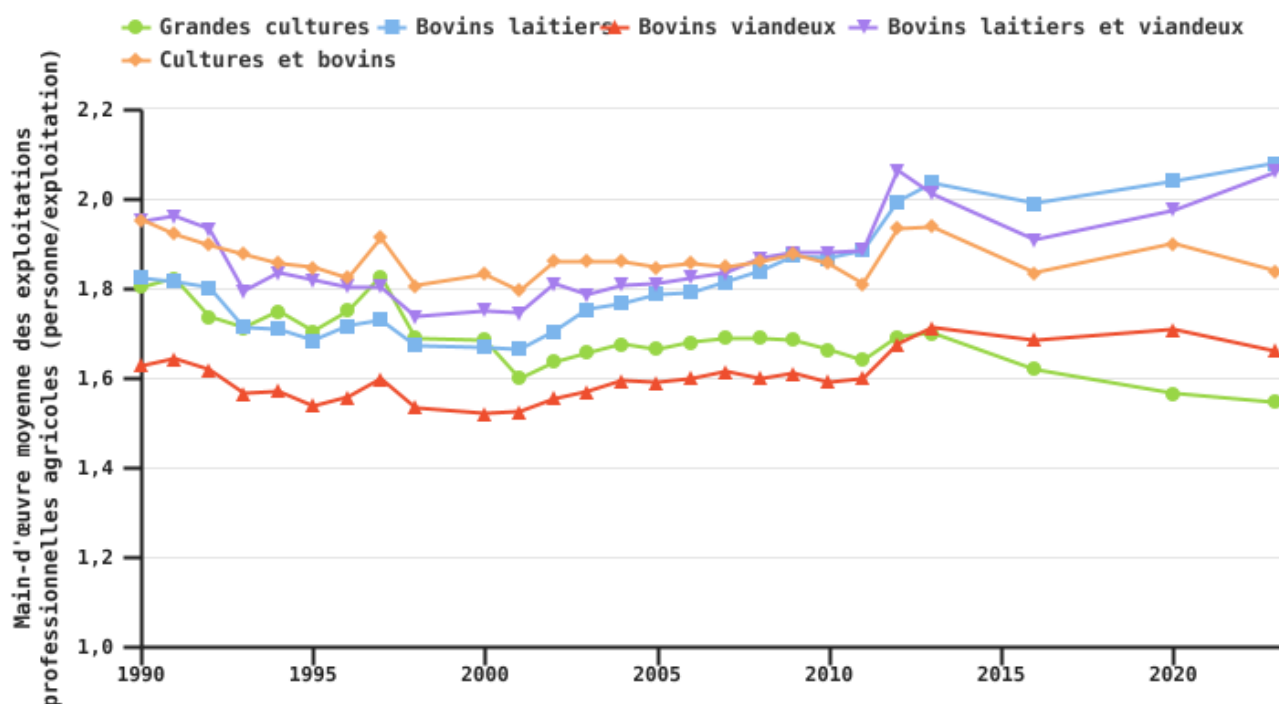
© SPW - 2025

- Actif moyen

En 2023, les exploitations professionnelles occupent en moyenne 1,8 personne travaillant régulièrement, renforcée de 0,5 travailleur occasionnel — une configuration pratiquement identique à celle observée dans l'ensemble des exploitations wallonnes. Parmi les différents types de production :

- Les exploitations spécialisées en **bovins laitiers** présentent un besoin légèrement supérieur en main-d'œuvre régulière, avec **2,1 personnes** par exploitation, en raison des tâches d'**astreinte quotidiennes**, matin et soir. En revanche, le recours à des travailleurs occasionnels y reste marginal, avec seulement 0,1 personne par exploitation. De manière générale, les élevages bovins font peu appel à la main-d'œuvre temporaire, qui ne représente que 7 % des actifs du secteur.
- Dans le domaine des **grandes cultures**, les besoins en main-d'œuvre régulière sont **plus modestes**, avec **1,6 personne** par exploitation, mais le recours aux travailleurs occasionnels est légèrement plus marqué, atteignant 0,5 personne en moyenne.
- L'**horticulture** se distingue par ses **besoins** particulièrement **élevés en main-d'œuvre**, majoritairement saisonnière. Les activités telles que la taille, la cueillette ou le désherbage exigent une forte mobilisation de personnel. Ainsi, les exploitations horticoles emploient en moyenne **11,7 personnes**, dont 78 % sont des travailleurs occasionnels, ce qui en fait les structures les plus intensives en main-d'œuvre, qu'elle soit régulière ou temporaire.

Evolution de la main-d'œuvre régulière moyenne des exploitations professionnelles selon l'OTE



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2025

Informations complémentaires

Références bibliographiques

- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)
- <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage/plus>

En savoir plus ?

Les données chiffrées et de localisation sont disponibles dans le fichier situé en haut à droite de la page (« Données sources »).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter :

- Le [temps de travail](#) qui introduit la notion d'unité de travail
- Les [profils](#) de la main-d'oeuvre au sein de l'exploitatioion
- Les [profils générationnels](#)
- Le [genre](#)

